



Département de l'Aude

COMMUNE DE LAURAC

Séance du 09 avril 2025

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 27/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Yolande STEENKESTE

Présents : 11

Présents : Pierre BAQUE, Yolande STEENKESTE, Alexis DUVAL, Steven GIL, Julien JACQUOT, Pierre-Eric BROUILLARD, Marielle ZANDVLIET, Emilie GRILLERES, Baudouin RIQUET, Sandrine LESTIENNE, Christine PARMENTIER

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Marielle ZANDVLIET

Objet: TRAVAUX SACRISTIE EGLISE - 2025_DE_008

Madame le Maire expose au Conseil Municipal

Les travaux de la sacristie, travaux complémentaires à la 2ème tranche de travaux de rénovation de l'église Saint Laurent à Laurac.

Le Cabinet d'Architecte Auriol, Maître d'oeuvre, 1 rue Joliot Curie 11150 Bram a chiffré ce projet à 53 669 HT soit 64 402.00 € TTC par L'Entreprise Bourdarios Corréa

Vu la délibération du 20/09/2024 approuvant les travaux de la sacristie et la demande de l'aide financière aussi élevée que possible du Conseil Départemental de l'Aude, de la Région Occitanie, et DETR (Préfecture de l'Aude) pour réaliser les travaux mentionnés ci-dessus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve** les travaux de rénovation de la sacristie en complément de la 2ème tranche de l'église de St Laurent

- **Prends** acte que l'opération éventuellement subventionnée devra être engagée dans les deux ans qui suivent la date d'octroi des aides.



- **Donne** tous les pouvoirs à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires relatives à ces demandes.

Fait et délibéré à LAURAC, les jour, mois et an que dessus.

STEENKESTE

**Le Maire,
Mme Yolande**



Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture

